



INFO AR 16

La Lettre de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France
Numéro 54 – Avril 2011

Ecole Militaire IHEDN ARP Case 41 – Paris 75700 SP 07

Tel/répondeur : 01 44 42 59 66 – email : ihedn.paris@wanadoo.fr – <http://www.ihedn-arparisidf.org/>

> Editorial

Chers amis,

Dans un article récent, l'Amiral Laborde parlait de l'Institut en ces termes « la puissance de l'IHEDN, c'est aussi la qualité de son réseau d'auditeurs, un tissu indispensable dans la période que nous traversons ». Notre cycle de conférences répond à ce souhait et constitue les temps forts de la vie de notre association. En effet, c'est là l'occasion de confronter nos expériences et nos idées.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de l'association et du Comité Directeur qui grâce à leur engagement nous permettent d'avoir une programmation régulière et très appréciée.

Je tiens aussi à préciser que nous établissons des liens et des partenariats de plus en plus concrets avec les autres membres de l'Union ainsi qu'avec d'autres associations poursuivant des objectifs complémentaires aux nôtres comme l'INHESJ.

En février, nous allions à la rencontre des membres de la Légion d'honneur, des élus et des personnalités du monde social, économique et militaire de Courbevoie-Puteaux-La Défense sur le thème « Les engagements extérieurs de la France : l'arc de crise ».

Toujours en février, dans l'amphithéâtre Des Vallières complet, nous avons aussi l'honneur de recevoir, en partenariat avec l'ANAJ, le Député-maire Patrick BEAUDOIN (SN58) pour la première présentation de son rapport sur la mise en place d'un parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense. Ce fut pour lui l'occasion de présenter devant un parterre important de personnalités militaires et civiles ses propositions à un large public concerné par leur mise en œuvre.

En mars, nous avons profité d'un grand moment de cohésion IHEDN en invitant des membres d'autres associations à notre rencontre « sureté-sécurité » sur le site de Disneyland Paris.

Puis toujours en mars, afin de renforcer le travail du Comité d'étude sur l'Arc de Crise, nous organisons une conférence sur la régionalisation du dossier afghano-pakistanaï pour mieux comprendre les luttes d'influence en Asie Centrale alors que le retrait des troupes de l'ISAF se profile.

Notre prochain rendez-vous nous réunira dans les salons de la Mairie de Paris pour notre dîner annuel le 28 avril. J'espère vous y retrouver nombreux pour un grand moment de convivialité et de retrouvailles.

Caroline GORSE-COMBALAT, Présidente

Agenda

Mardi 25 janvier à Bruxelles

Mission d'étude sur les institutions européennes

Jeudi 03 février à l'UNESCO

L'intelligence culturelle, enjeux, acteurs et perspectives.

Jeudi 03 février à Courbevoie

Conférence « Les engagements extérieurs de la France »

Mercredi 09 février à 18h30, amphi Desvallières

Conférence : Parcours citoyenneté, civisme, esprit de défense

21-26 février

69^{ème} session ANAJ Jeunes Paris

Vendredi 18 mars à Disneyland Paris

Rencontre entreprise : la Sécurité de 13 millions de visiteurs

Lundi 23 mars, amphi de Bourget

Conférence : Régionalisation dossier afghano-pakistanaï

Lundi 04 avril à 18h30

Comité Directeur

Mardi 05 avril au Quai d'Orsay

Rencontre comité d'étude : O.Poupard (Affaires religieuses)

Jeudi 28 avril à la Mairie de Paris

Dîner annuel de notre association

Jeudi 12 et vendredi 13 mai à l'Ecole militaire

Séminaire d'actualisation des connaissances

Mardi 31 mai à Paris

Rencontre comité d'étude : R.S. Sirat

Mardi 07 juin à 18h30

Comité Directeur

Jeudi 16 Juin à 18h30, amphi Suffren

Conférence « Les contre-vérités de l'écologisme »

Mardi 21 et mercredi 22 juin de 11h à 15h

Rencontres sur le salon 2011 'Air Show' Paris Le Bourget

Jeudi 07 juillet à 18h30

Comité Directeur

Vendredi 18 novembre 2011 à Strasbourg

Forum national des auditeurs de l'IHEDN

Sommaire

- L'AR16 vit**
- p.2 Thèmes d'étude 2011
- p.3 Journées d'étude et conférences du trimestre
- p.5 Dossier du mois : Transformation des forces armées
- p.7 Conférences et rencontres entreprise
- L'AR16 dialogue**
- p.11 Trinôme de Créteil et AR27 Océan indien
- p.13 Salon 2011 : 'Air Show' Paris Le Bourget
- L'AR16 rayonne**
- p.14 Publications, 'Petites Oreilles' et Rappels

INFO AR 16

L'AR16 vit

Thème d'étude IH : l'Arc de Crise

Dès le mois de novembre, notre comité avait perçu les prémices des mouvements contestataires qui allaient se développer en Tunisie puis en Egypte à partir de la fin 2010 - sans, bien entendu, qu'il soit en mesure d'en percevoir ni l'imminence, ni l'étendue -. Nous considérons qu'une déstabilisation du Maghreb était à craindre qui pourrait avoir des répercussions sensibles pour la France et l'Europe. Il fut admis que, compte tenu de notre proximité (géographique mais aussi culturelle par l'importance des populations d'origine maghrébine), l'étude de leurs conséquences devenait prioritaire parmi les « défis » posés par l'ensemble de la zone dite de l'arc de crise.

Le comité a donc choisi de recentrer sa réflexion sur le bassin de la Méditerranée occidentale, qui unit plus qu'il ne sépare les pays riverains, en étudiant les voies d'un futur « co-développement » de cette région. Le rééquilibrage économique (assorti d'une évolution démocratique) de la rive Sud serait, accessoirement, de nature à stabiliser les flux migratoires mais, surtout, permettrait, à terme, dans une démarche, certes ambitieuse, de conférer une identité régionale à ce bassin occidental de notre « Mare nostrum ».

Jean COCHEVELOU (Paris 1983)

Président de Comité

Thème d'étude AR : Le Dialogue Interculturel et Interreligieux

Après la réunion de lancement en décembre 2010, le comité d'étude, fort des profils très variés de ses membres, travaille autour de son sujet de travail :

Le dialogue interculturel et interreligieux : un appui à l'identité républicaine au service de la défense nationale

Le comité d'étude prépare les rencontres avec les différents acteurs du Dialogue en France avec le soutien de ses parrains : Mgr Jean-Marc AVELINE (Directeur de l'Institut Catholique de la Méditerranée, Consultant au conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et Vicaire Général du diocèse de Marseille), Joseph MAILA (Directeur Prospective et du Pôle Religion au Ministère des Affaires étrangères, ancien Recteur de l'Institut Catholique de Paris) et l'Amiral DUFOURCQ (Directeur de recherche à l'Ecole militaire).

Menées en dehors des locaux de l'Ecole militaire, ces rencontres permettent la découverte du contexte de chaque acteur de ce dialogue. Le thème le plus fréquemment cité est « éducation et formation », notions favorisant le dialogue.

Rosa GUERREIRO (responsable du programme interreligieux à l'UNESCO) a insisté le 10 janvier sur le fait d'éviter une laïcité d'inculture ou d'exclusion. A cet effet, elle a souligné l'importance de la réciprocité : « *si je ne te connais pas, comment puis-je dialoguer* ».

Merhézia LABIDI MAIZA (Vice-présidente de la section européenne de la Conférence mondiale des religions pour la Paix) a évoqué le 4 mars, dans la Bibliothèque de la Grande Mosquée de Paris, la formation en insistant sur celle des Imams, toujours trop souvent formés à l'étranger. Pour palier à ces difficultés, la Grande Mosquée de Paris ou encore l'Institut Catholique de Paris s'efforcent par exemple de proposer des formations pour les Imams de France.



Rencontre du comité avec Olivier POUPARD, conseiller pour les Affaires religieuses, au Ministère des Affaires étrangères

Olivier POUPARD (Conseiller pour les Affaires religieuses au Ministère des Affaires étrangères) a rappelé le 5 avril qu'il n'appartient pas à l'Etat de s'occuper de formation théologique tout en soulignant le lien permanent avec tous les différents responsables religieux reconnus en France ou à l'étranger. La France souhaite une formation non confessionnelle dédiée à l'intégration dans la culture française et républicaine des Imams étrangers.

Enfin, afin de capitaliser sur nos connaissances, le comité anime un espace collaboratif sur l'extranet de l'Association.

<http://ihedn-paris.org>. Vous y êtes les bienvenus.

Edouard DETAILLE (Paris 2010)

Président de Comité

Vous souhaitez participer aux rencontres, contactez-nous : edouard.detaille@ihedn-paris.eu

INFO AR 16

Journée d'études à Bruxelles

Afin de lancer notre cycle sur les institutions européennes, une première journée d'études a eu lieu à Bruxelles le 25 janvier 2011 réunissant une quinzaine d'auditeurs régionaux et nationaux. Son thème, les aspects économiques et monétaires de l'arc de crise et les institutions européennes. Le rapport complet est disponible sur le site internet.

Représentation militaire française (RMFUE)

Le général de brigade Maurice DE LANGLOIS, après un bref rappel historique des principales dates de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), nous présenta les modalités de mises en œuvre puis les constats et perspectives.

Dans le cadre des mises en œuvre, le premier conseil formel des ministres de la défense s'est tenu le 9 décembre 2010. Deux organes le CMPD (Crisis Management and Planification Directorate) et le CMUE (Comité Militaire de l'Union Européenne, en plein développement avec 177 personnes à ce jour et un objectif de 600) existent. Au niveau des constats, si la défense européenne a, déjà ou seulement, une dizaine d'années, on peut remarquer encore une forte disparité entre la présence militaire UE (environ 350) et OTAN (21 500), une composante gestion de crise encore très réduite, des divergences politiques et des attermolements freinant son développement. En conclusion, le général nous rappela que la PSDC pouvait être un outil formidable et que la création par le Traité de Lisbonne du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) regroupait en une seule entité l'ensemble des experts pour analyser et gérer une crise (4 à 5 000 personnels à terme).

Parlement européen.

Après quelques détours dans les couloirs labyrinthiques du Parlement européen, les auditeurs assistèrent aux débats de la Commission des Affaires Economiques et Monétaires (ECON) qui contribue à l'élaboration de la législation européenne sur les aspects de politiques économiques et monétaires de l'UE, la libre circulation des capitaux et des paiements, le système monétaire et financier international, la concurrence, la réglementation fiscale... et les aspects de gouvernance économique.

Ensuite, M^{me} Rachida DATI, députée européenne française et membre de la commission, nous explicita avec une grande franchise sa vision du rôle de député européen et, entre autres, l'importance des modifications apportées par le Traité de Lisbonne qui donnent plus de compétences au Parlement européen. Pour elle, l'Europe est une évidence. Elle ne doit pas être une contrainte mais une ambition. Le passage du

Parlement du rôle d'instance de validation à celui d'une instance à réelle compétence budgétaire lui permet par ses votes de peser sur des choix politiques et lui donne plus de « pouvoir ». Par exemple, les députés ont obtenu des aménagements des textes sur les accords SWIFT, la taxe carbone, l'encadrement des « hedge-funds »... Si les Français se heurtent encore à la prédominance anglaise sur les décisions financières et allemandes sur les problèmes industriels, ils se font dorénavant mieux entendre.



Voyage d'étude à Bruxelles d'une quinzaine d'auditeurs pour lancer le cycle sur les institutions européennes

Office de lutte antifraude (OLAF).

Nicholas ILETT, DG anglais, nous présenta les objectifs, méthodes et principes d'intervention de l'OLAF. Plusieurs intervenants nous exposèrent ses missions. Créé par la Commission européenne en 1999, l'OLAF dispose d'un statut hybride, sans personnalité juridique propre. Il est ainsi à la fois sous la responsabilité d'un vice-président de la Commission européenne et indépendant en ce qui concerne ses enquêtes et opérations. Son objectif général reste « de protéger les intérêts financiers de l'UE contre la fraude, la corruption et toute autre activité illégale, de protéger la réputation des institutions européennes ». L'OLAF conduit des enquêtes internes au sein de tout organe ou institution de l'UE (fraude, corruption relatives aux fonds gérés...) ou externes auprès d'opérateurs économiques en collaboration étroite avec les états de l'UE ou des pays tiers (recouvrement des droits de douane, subventions agricoles...). Quelques chiffres annuels : 500 employés, 53 M€ de budget, 400 dossiers traités et recouvrement de 200 M€.

Prochaines journées envisagées : Luxembourg, La Haye... Toute idée ou contact de nos auditeurs européens sont les bienvenus.

Muriel JOYEUX (Paris 2004)

Déléguée aux Relations Internationales et Européennes

INFO AR 16

Journée d'étude à l'UNESCO

« Les nouveaux territoires de l'intelligence économique et stratégique : l'intelligence culturelle, enjeux, acteurs et perspectives », Paris, 3 février 2011.

Depuis une vingtaine d'années, l'intelligence économique s'est imposé à la fois comme politique publique et dans les organisations comme méthode de management stratégique fondée sur la maîtrise de l'information. Elle se base sur des outils d'analyse qui servent des stratégies d'action concurrentielles et coopératives afin de maintenir la compétitivité et l'influence de la France. Fruit d'une longue maturation épistémologique, l'Intelligence économique étend depuis peu son champ prospectif à de nouveaux territoires (sport, droit, finance, société, humanitaire...). Le champ culturel, déterminant dans sa contribution au développement économique (production culturelle et PIB) comme dans les processus d'influence et de globalisation, fait désormais partie du périmètre sur lequel s'appliquent progressivement les méthodes de l'intelligence économique et stratégique.

Objectifs de la journée du 3 février 2011 : dans ce large contexte, l'objectif de cette journée a été de poser les bases d'une définition de « l'Intelligence culturelle » et de tracer des perspectives d'un approfondissement de ce concept à partir de matrices d'analyse proposées par l'Intelligence économique et stratégique. Les différents intervenants ont balayé au cours des différentes tables rondes les enjeux de la globalisation culturelle, les acteurs des industries créatives et leurs interactions, le contexte normatif du monde culturel, la sécurité des biens culturels matériels et immatériels, la gestion du risque culturel et interculturel, ou encore les doctrines de l'influence culturelle.

Une des conséquences principales de cette rencontre pourrait être la mise en place d'un observatoire d'études stratégiques sur la globalisation culturelle, ainsi que des cycles de formations utiles au soutien des actions et des stratégies publiques comme des entreprises. L'obstacle au développement du concept d'intelligence culturelle demeurant à priori la faiblesse de la collecte de données et l'absence d'analyse intégrée engendrant une absence de vision stratégique globale de ce secteur. Les organisateurs de la journée ont eu pour ambition de poser ce débat et d'apporter des premiers outils et définitions, et de mettre en place des organisations permettant à terme de résoudre ce dilemme.

Cette journée était organisée par l'Association Internationale Francophone d'intelligence économique (AIFIE) et l'Assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), en partenariat avec la revue *Diplomatie*, l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France et l'IFIE. Vous pouvez consulter programme, interventions et photos de la rencontre sur : <http://intelligenceculturelle.wordpress.com/>

Anne-Marie BRIGAUD (Paris, 2008)

Chargée de mission Défense économique

Conférence à Courbevoie

« Engagements extérieurs de la France »

A l'initiative de Jehan QUETTIER, auditeur de l'IHEDN Région Paris Ile-de-France et président du Comité de la S.E.M.L.H¹ de COURBEVOIE-PUTEAUX, une conférence a été organisée le 3 Février 2011 sur le thème des « Engagements Extérieurs de la France », suivie par un dîner. Le Député-maire de COURBEVOIE, Jacques KOSSOWSKI nous a reçu dans ses locaux et a bien voulu introduire la conférence.

Notre Présidente Caroline GORSE-COMBALAT a ensuite rappelé aux cent quarante auditeurs, tant du comité de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite que de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France, notre mission de diffusion de l'Esprit de Défense et de contribution au maintien du lien Armée-Nation.

Le Professeur Michel FOUCHER, Directeur de la formation à l'IHEDN, auteur d'un ouvrage récent qui fait déjà référence, « *La Bataille des Cartes* », a dressé avec sa maîtrise habituelle le décor de « l'Arc de Crise » soulignant les enjeux qu'il comporte et l'importance qu'il revêt pour notre pays, importance mise en exergue dans le « Livre Blanc ».

Le Colonel Jacques ARAGONES, ancien Chef de Corps du 8° RPIMA, actuellement professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre, nous a fait revivre ses six mois passés en AFGHANISTAN à la tête du G.T.I.A « CHIMERE »². Alternant la présentation de photos, de vidéos avec des commentaires passionnants, il nous a captivés par son récit des événements qu'il a vécus. Ses propos ont permis à l'auditoire, de mieux saisir le caractère asymétrique de ce conflit, où l'enjeu majeur est plus de conquérir la population que de détruire les Talibans. Ceci sans omettre de souligner l'intensité et la dureté des engagements qui se produisent quotidiennement et le danger permanent sur les personnels et les véhicules de combat constitué par les E.E.I.³

Après la séance des questions et un apéritif, un dîner savoureux a réuni une grande partie de l'auditoire permettant à chacun de mieux se connaître entre associations.

Ce type de conférence mutualisée avec d'autres associations, sera ultérieurement repris, en cherchant à atteindre comme auditoire le monde économique et celui des décideurs, nombreux dans ce département, pour leur fournir la meilleure information sur la Défense afin de bénéficier en retour de leur influence et de leur prise de décision dans ce domaine.

Jean Paul AMELHAUD (Limoges 1985)

Délégué Gestion des crises extérieures

¹Société d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur ;

²GTIA Groupement Tactique Inter Armes équivalent Task Force

³E.E.I.engins explosifs improvisés équivalent I.E.D

INFO AR 16

Dossier du mois :

'La Transformation des Forces armées'

LE CEMA ET L'ETAT MAJOR DES ARMEES

A - LA TRANSFORMATION

Une nécessité

La « Guerre Froide » a opposé deux blocs de nations dont les armées se sont progressivement figées dans la préparation d'un combat frontal et d'une guerre totale même si à la marge des opérations étaient conduites. La chute du mur, l'émergence de conflictualités dans les BALKANS, la « Guerre du Golfe » et l'arrivée des conflits asymétriques comme en AFGHANISTAN ont remis en cause nos concepts et nos doctrines.

Dans ce contexte, après la mise en œuvre de la professionnalisation, le nouveau « Livre Blanc » a été l'occasion d'une réflexion majeure aboutissant à la transformation de nos Forces Armées en raison de la conjonction d'une certitude géopolitique, d'une question stratégique et d'une exigence militaire.

La certitude du retour de la géopolitique comme donne incontournable du fait de l'émergence de nouvelles grandes puissances, de la probabilité de difficultés croissantes dans l'accès aux ressources minières et énergétiques, de troubles probables induits par les changements climatiques et par les déséquilibres démographiques ainsi que par les aspirations plus nombreuses à la démocraties.

C'est également une question stratégique qui réaffirme le rôle majeur de la FRANCE dans ce monde en évolutions permanentes alors que notre pays se trouve placé dans une nouvelle insularité en raison de l'absence d'ennemi à ses frontières directes, la multiplicité de ses atouts militaires et autres lui permettent de jouer un rôle actif et nous interdit de nous retrancher sur notre pré hexagonal.

En conséquence c'est la certitude que pour jouer ce rôle, nous devons être en mesure de faire face à une guerre profondément transformée.

Comment transformer ?

Il faut donc nous adapter à la durée des opérations, au durcissement des crises, à la diversité des opérations et enfin à la dispersion des zones de crises.

Cela implique cinq maîtres mots : agir sur tous les spectres des opérations (une seule nature d'opérations mais avec des formes différentes), être attentif aux leçons du terrain (garantir la continuité de l'emploi des forces et de la préparation des capacités), maintenir une cohérence renforcée entre l'exercice du commandement sur le théâtre d'opération et dans le cadre

de la vie en garnison, tenir compte de l'exigence propre à l'état militaire.

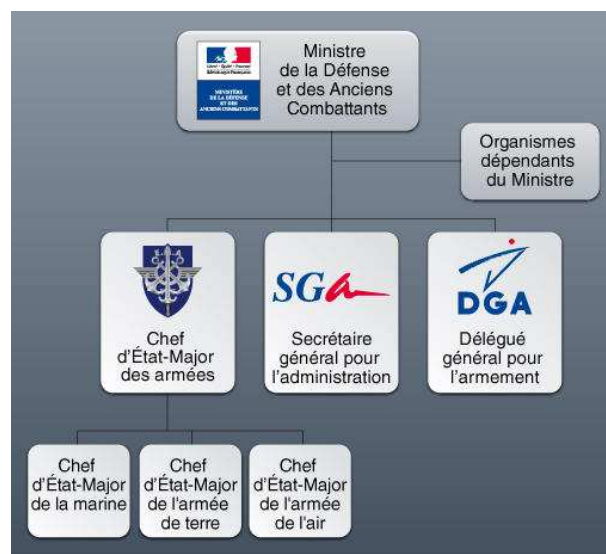
En dernier lieu il faut se donner une réactivité nécessaire pour affronter un ennemi mutant à ne pas sous estimer et surtout à ne pas méconnaître.

Pour tenir compte de tous ces paramètres l'organisation du haut commandement des armées a connu une profonde évolution avec la promulgation de deux décrets fondamentaux (21 Mai 2005 - 16 Février 2010) fixant les attributions du Chef d'Etat Major des Armées (CEMA) et portant organisation de l'EMA.

Cette évolution marque bien le renforcement des synergies interarmées, tendance qui s'observe également chez nos alliés ainsi que le caractère encore plus nettement interarmées des opérations. Aussi il est important qu'un Etat Major transverse (EMA/ CPCO/ EMIA.EP) prenne en compte cette réalité et que les armées aient un responsable unique, le CEMA qui expose à nos autorités politiques une vision globale et constante des questions militaires fondée sur la réalité des opérations qu'il dirige. Egalement, cette transformation est avec la réforme de l'Etat le moyen de doter notre pays du meilleur outil militaire possible avec les ressources consenties par le Parlement.

B - DANS CETTE TRANSFORMATION, LE ROLE MAJEUR DU CEMA

Sous l'autorité du Président de la République et du gouvernement et sous réserve des dispositions particulières relatives à la dissuasion, le CEMA est responsable de l'emploi des forces et assure le commandement des opérations militaires. Il est le conseiller militaire du Gouvernement



Architecture simplifiée du MINDEF

INFO AR 16

Le CEMA est responsable :

- de l'organisation interarmées et de l'organisation générale des armées ;
- de l'expression du besoin en matière de ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmées ;
- de la condition militaire et du moral des armées et organismes interarmées ;
- de la définition du format d'ensemble des armées et de leur cohérence capacitaire ;
- de la préparation et de la mise en condition d'emploi des armées. Il définit les objectifs de leur préparation et contrôle leur aptitude à remplir leurs missions ;
- du soutien des armées. Il en fixe l'organisation générale et les objectifs ;
- du renseignement d'intérêt militaire. Il assure la direction générale de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire et a autorité sur la direction du renseignement militaire (DRM-COS)
- des relations internationales militaires. Il est chargé des relations avec les armées étrangères et les structures militaires de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Il a autorité sur :

- les chefs d'état-major de chacune des trois armées ;
- les commandants supérieurs dans les départements d'outre-mer, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, et les commandants des forces françaises à l'étranger ainsi que leurs états-majors interarmées ;
- les officiers généraux de zone de défense.

Il dispose :

- de l'état-major des armées placé sous les ordres d'un officier général, major général des armées ;
- d'une division affaires générales placée sous les ordres d'un officier général, comprenant un cabinet, un officier général expert dans le domaine de la prospective et de la stratégie, une cellule d'information et de communication, une cellule affaires réservées, un chancelier et des conseillers ;
- d'un conseiller diplomatique et d'aumôniers en chef ;
- d'autorités et d'organismes interarmées relevant directement de son autorité. (Décret du 5 Octobre 2009 fixant l'organisation de l'administration centrale du Ministère de la Défense).

C - L'ETAT-MAJOR DES ARMEES ANIME CETTE TRANSFORMATION

LE MGA

Secondant et suppléant le CEMA dans l'exercice de ses attributions, le Major Général des Armées (MGA) a pour rôle principal de diriger l'Etat Major des Armées. Pour se faire il

dispose d'un officier général adjoint et de cinq sous-chefs d'état-major.

Sur le plan fonctionnel, l'EMA est organisé en centre, divisions et bureaux, regroupés par domaines, correspondant aux attributions des sous-chefs d'état-major, à l'exception de la division « études- synthèse- management général » (ESMG) qui assure des fonctions transverses.

Chef de la division ESGM, l'Officier Général Adjoint, veille à la cohérence des travaux réalisés au profit du CEMA et assure le suivi de ses décisions. Au profit du MGA, il conduit des études particulières et assure la synthèse ou le pilotage des travaux menés en interarmées et avec les armées. Il définit et coordonne le fonctionnement de l'EMA.

Localisé dans l'îlot Saint-Germain à l'horizon 2015, l'EMA devra rejoindre de nouveaux locaux dans l'ensemble ministériel et interarmées du site de BALTARD.

LES CINQ SOUS-CHEFS D'ETAT-MAJOR

Ils veillent à la cohérence de l'ensemble des actions conduites au sein de l'EMA, tout en exerçant des attributions relevant des domaines dont ils sont particulièrement chargés.

Le sous-chef opérations :

Le sous-chef d'état-major opérations de l'état-major des armées outre son rôle d'intermédiaire entre l'EMIA-FE et le CEMA, a sous ses ordres le centre de planification et de conduite des opérations, la division emploi, la division forces nucléaires et le bureau géographie, hydrographie, océanographie et météorologie (BGHOM).

Le sous-chef d'état-major opérations :

- dirige, sous l'autorité du CEMA, les opérations des forces françaises, à l'extérieur et à l'intérieur de nos frontières ;
- est responsable de la définition des objectifs de préparation opérationnelle des armées, de la rédaction des textes réglementaires d'organisation opérationnelle et du retour d'expérience des opérations ;
- assiste le CEMA dans ses attributions relatives à la dissuasion et traite des questions nucléaires militaires ;
- assure la tutelle de tous les commandants de force de présence et de souveraineté ainsi que du commandement interarmées des hélicoptères et du commandement interarmées de l'espace ;
- est responsable de deux budgets opérationnels de programmes (BOP), le BOP emploi des forces et le BOP opérations extérieures et intérieures.

Le sous-chef plan :

Il assiste le MGA pour l'ensemble des questions relatives à la définition du format des armées, leur cohérence capacitaire et aux travaux de planification et de programmation.

Le sous-chef ressources humaines :

Il assiste le MGA pour l'ensemble des questions relatives à la définition de la politique des ressources humaines du ministère, à l'expression du besoin en matière de ressources

INFO AR 16

humaines et au pilotage des effectifs et de la masse salariale associée.

Le sous-chef relations internationales :

Il assiste le MGA pour l'ensemble des questions relatives aux relations internationales militaires et à la conduite des négociations relatives à la maîtrise des armements conventionnels.

Le sous-chef soutien (COMIAS) :

Il assiste le MGA pour l'ensemble des questions relatives au soutien des armées, au maintien en condition opérationnelle des équipements et au besoin en matière d'infrastructure interarmées et des armées. Il dispose du centre de pilotage et de conduite du soutien et devient le commandant interarmées du soutien.

D - LA TRANSFORMATION : UNE DIFFICULTE MAIS UNE GARANTIE POUR LE FUTUR

Cette transformation profonde se réalise alors que les opérations se poursuivent, c'est un bel exemple dans la réforme l'Etat touchant tous les Ministères, de l'inventivité, du courage, de la rigueur et du dynamisme dont sont capable de faire preuve les personnels militaires et civils de la Défense.

Cependant il ne serait pas réaliste de mentionner les tensions que génèrent l'ensemble de la réforme et de la stratégie de Défense pensées avant la crise : les sacrifices consentis (suppression de 54 000 emplois en six ans avec pour conséquence la dissolution de nombreuses unités) la refonte de la carte militaire et la réorganisation des Etats Majors devraient dégager des moyens pour mieux équiper les armées mais les gains ne sont pas attendus avant le prochain quinquennat.

Pourtant être attentif en permanence au changement en déduire des évolutions, les concrétiser par des mesures d'application, constituent le meilleur atout d'une Défense moderne et réactive, ouverte au monde actuel, c'est aussi une garantie majeure pour préserver l'avenir de la FRANCE.

Jean Paul AMEILHAUD (Limoges 1985)

Délégué Gestion des crises extérieures

Source : EMA et allocution du CEMA JL.GEORGELIN

Pour en savoir plus, consulter les pièces jointes sur le site de l'Association :

- Organisation territoriale interarmées de Défense
- Regroupement du Ministère de la Défense à Balard
- Etat-major interarmées de force et d'entraînement
- Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO)
- Chaîne interarmées et interservices du Soutien

Conférence IHEDN Région Paris Ile-de-France avec l'AIFIE et l'ACFCI

« Sécurité dans l'arc de la zone Caraïbes », 9 novembre 2010.

La Caraïbe à l'honneur à l'IHEDN :

A l'occasion de sa visite officielle en France du 1^{er} au 12 novembre 2010, l'Ambassadeur Luis Fernando ANDRADE FALLA, Secrétaire Général de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) est venu présenter à l'Institut des Hautes Etudes de Défenses Nationales les grands enjeux sécuritaires auxquelles la région avait à faire face.

Organisée par Anne-Marie BRIGAUD en partenariat avec l'association internationale francophone d'Intelligence économique (AIFIE) et l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), cette conférence, introduite par Michel FOUCHER - Directeur de la Formation de l'institut- a permis aux nombreux auditeurs présents de découvrir cette organisation régionale souvent méconnue.



Située à Trinidad et Tobago, l'Association des Etats de la Caraïbe est une organisation de consultation, de coopération et de concertation en matière de commerce, transport, tourisme durable et réduction des risques de catastrophes dans la Grande Caraïbe. Ses Etats membres sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, République dominicaine, Le Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Mexique, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Surinam, Trinité-et-Tobago et Venezuela. Ses membres associés sont Aruba, la France au titre de la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique, et les Antilles néerlandaises. La France y joue donc un rôle prépondérant, via ses territoires ultra marins.

Pour en savoir plus sur les activités de l'AEC, vous pouvez vous rendre sur son site Internet (en français, anglais et espagnol) : <http://www.acs-aec.org>

Anne-Marie BRIGAUD (Paris 2008)

Chargée de mission Défense économique

INFO AR 16

Conférence IHEDN Région Paris Ile-de-France avec ANAJ-IHEDN

« Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : Vivre la France dans la République »

La conférence de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France du 9 février 2011 organisée en partenariat avec l'ANAJ-IHEDN, à l'Ecole militaire, s'est tenue en présence de M. BEAUDOIN, Député-maire de Saint-Mandé, membre de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale ; de l'Amiral Laborde, directeur de l'IHEDN, de M^{me} GORSE-COMBALAT, présidente de l'Association Région Paris Ile-de-France, de M^{lle} GOLOUBTZOFF, présidente de l'ANAJ, et de M. DUPUY, IRSEM.

L'objet de cette conférence était la présentation du rapport de M. Patrick BEAUDOIN, déjà exposé au Président de la République : « *Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : Vivre la France dans la République* ».



M. BEAUDOIN, Député-maire de Saint-Mandé, membre de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, et M^{me} GORSE-COMBALAT, présidente de l'Association Région Paris Ile-de-France

En introduction, l'Amiral LABORDE et Caroline GORSE-COMBALAT rappellent le contexte de la rédaction de ce rapport : la distanciation du lien Nation-Armée, voire la désacculturation de la nation envers la défense, ainsi que les objectifs de l'IHEDN et des associations : favoriser l'imprégnation par les citoyens de l'esprit de résilience.

Monsieur BEAUDOIN introduit son rapport en reprenant les propos de Spinoza : « On ne naît pas citoyen, on le devient » et précise qu'il avait pour ambition de présenter un projet cohérent, organisé autour de politiques existantes, d'acteurs existants, mais pour lesquels ils n'existaient ni ossature commune, ni ambition politique générale.

Le rapport propose la mise en place d'un « parcours du citoyen », qui doit s'échelonner tout au long de la vie et qui s'articule autour de trois étapes, assimilables à des « rites de passage ». M. BEAUDOIN parle d'ailleurs de « parcours initiatique ». Chacune de ces étapes, vécues individuellement, s'organise autour d'une « respiration collective ». Celle-ci prend, selon l'étape du parcours, la forme d'une cérémonie ou d'une formation.

Le socle de ce parcours repose sur notre histoire, notre patrimoine et notre mémoire. Les valeurs défendues sont celles de la devise républicaine, de la démocratie et la laïcité. L'objectif est de former des citoyens libres, responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs mais aussi d'appartenir à la communauté nationale et républicaine.

Première étape : le parcours obligatoire. Celui-ci est le plus important car il détermine l'existence et la participation du citoyen aux deux autres. Il dure huit ans et s'étend du CM1-CM2 jusqu'à la fin du lycée. L'enseignement de défense en 3^e et en Première serait maintenu.

Les acteurs de ce parcours sont l'Education nationale et les trinômes académiques, la famille et les collectivités locales. L'objectif est l'apprentissage des règles de vie collective et du savoir-vivre ensemble. Ce parcours doit également favoriser le volontariat dès le plus jeune âge. Pour assurer le suivi de ce parcours, chacun recevra un « passeport » ou « portefeuille civique ». Celui-ci validera l'apprentissage des règles et valorisera les actions citoyennes de chacun. Ce passeport accompagnera l'individu tout au long de son parcours.

Trois « respirations collectives » sont prévues au cours de cette première étape :

- La « Journée de la République », organisée sur l'ensemble du territoire, autour du 11 novembre, car cette date symbolise l'engagement du soldat-citoyen. Il s'agirait d'un moment de débat sur la citoyenneté, l'instruction publique et la défense.
- Le « recensement ». La délivrance de cette attestation, aujourd'hui déshumanisée, doit être solennisée.
- La « journée de défense et de citoyenneté ». Celle-ci serait organisée sur deux jours. Le premier serait consacré à la connaissance de la défense nationale : le deuxième, à la connaissance des institutions, du savoir-vivre ensemble, au civisme. « Cette journée » se terminerait par une cérémonie au cours de laquelle chaque citoyen recevrait un document attestant sa participation. Elle serait aussi le moment de la remise de la carte d'électeur, de la carte nationale d'identité et d'une charte du citoyen.

INFO AR 16

Deuxième étape : le parcours de sensibilisation ou d'affirmation. La période concernée est celle de la formation professionnelle. L'objectif est de faire prendre conscience à chaque citoyen que la connaissance de son métier et l'exercice de celui-ci - quelle que soit la formation suivie - peuvent servir l'esprit de défense et la résilience (prise de conscience des cyber-attaques et des risques industriels...). Ce parcours nécessite donc une formation dans les universités, les grandes écoles et les formations courtes. Les référents défense de l'Université seraient mis à contribution.

La « respiration collective » s'adresse à ceux qui apprennent un métier. Elle a pour but la connaissance du système solidaire et la santé publique et permet ainsi de faire prendre conscience de l'appartenance à la communauté.

Troisième étape : le parcours volontaire. Il concerne tous les citoyens et se résume en un mot : l'engagement. Ce parcours présente les différentes formes d'engagement que l'on peut mettre en œuvre au service de la communauté. Il s'agit de :

- L'engagement professionnel civil (engagement au service du développement économique et de l'enrichissement de la communauté).
- L'engagement militaire et réserve militaire opérationnelle (défense nationale).
- Le service civique national au bénéfice des ONG
- La réserve civile opérationnelle (gestion de crise) et la réserve citoyenne. Il s'agit en fait d'une « nouvelle » réserve citoyenne, composée notamment des correspondants défense, des membres de l'Education Nationale et des auditeurs de l'IHEDN. Ses membres seraient amenés à encadrer l'ensemble du « parcours citoyen ».
- Le bénévolat associatif.

Enfin, pour mettre en place et encadrer ce parcours, M. BEAUDOIN préconise la création du « Haut comité à la cohésion nationale ». Celui-ci serait composé de structures existantes avec notamment les réserves, l'IRSEM, le Haut Conseil à l'Intégration, l'Agence nationale du service civique... car, pour M. BEAUDOIN, la force de ce projet est de ne pas trop coûter !

En conclusion, M^{elle} GOLOUBTZOFF a rappelé l'importance majeure de la réflexion engagée par le député sur ce sujet pour lequel l'IHEDN, et à sa suite l'ensemble de ses associations, se mobilisent afin de sensibiliser à l'esprit de Défense le plus grand nombre de jeunes et de responsables de toutes les composantes de la société d'aujourd'hui.

Corine TALON (Paris, 2008)
Déléguée Trinômes de Paris

Rencontre Entreprise : la Sécurité de Disneyland Paris

Le Vendredi 18 Mars, 45 camarades se sont retrouvés au CERCLE à SERRIS (91), « antichambre » de notre visite « Sureté-Sécurité » du Parc Disneyland-Paris. Nous comptons parmi nous des membres de l'AA, de l'ANAJ, du CHEAr et l'AR21. Nous fûmes accueillis autour d'une maquette du site par Thierry LELEU, Vice Président des relations extérieures, et Eric MARION, Directeur de la Sécurité. Un historique du site actuel et de ses futures extensions ainsi que les enjeux tant économiques que sécuritaires nous fut prodigué.

Quelques chiffres nous permettent de mieux situer les enjeux :

- 13 000 000 de visiteurs par an qui en font le principal site européen ;
- une agglomération de 100.000 habitants, renouvelés chaque jour (l'équivalent de Orléans, Perpignan, Rouen, plus de 3 fois Cannes) qui vend du rêve et ne peut s'autoriser la moindre défaillance.

Après cette passionnante introduction, nous embarquâmes dans un bus mis à notre disposition pour une visite in situ. Réparti en trois groupes nous pûmes ainsi accéder à plusieurs « ateliers » :

1) présentation de la caserne des pompiers et premiers secours avec ses professionnels, ses véhicules, ses nacelles, ses moyens dont certains pré-positionnés, salle de surveillance vidéo, 800 caméras sur le site dont une salle spécialisée dans la détection de la démarque inconnue (i.e. vols !) avec capacité d'intervention immédiate de « vigiles » via talkie-walkies. Détection incendie, surveillance générale des attractions des entrées, surveillance des comportements sachant que 40 000 visiteurs peuvent fréquenter quotidiennement le site. On comprendra l'importance de cette « veille opérationnelle » jusqu'à 21h00 soit une heure après la fermeture. Le staff comprend 600 personnes.

2) présentation de la brigade canine deux spécialités : chiens détecteurs d'explosifs (petit modèle !!!) et chiens « lourds » pour dissuader ou « contrer » les éventuelles rixes. Vu leur taille et surtout leur poids ils peuvent mettre à terre sans problème des adultes et « disloquer » les attroupements non souhaités.

3) présentation par Monsieur Paul CHATELOT, Directeur de la Prévention, de la salle de crise avec les différents scénarii possibles et les exercices y afférents. Nous n'insisterons pas sur certains chiffres ou détails qui se doivent de rester du domaine de la confidentialité.

Un buffet dans un cadre western très sympathique nous fut offert par nos hôtes en conclusion de cette intéressante visite.

Arnaud FICHOLLE (Versailles 1993)

Secrétaire général adjoint

INFO AR 16

Conférence de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France

« Vers une régionalisation de la gestion du dossier afghano-pakistanaï »

Le 23 mars dernier, Caroline GORSE-COMBALAT, présidente de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France, recevait au cours d'une conférence-débat ayant pour sujet l'AfPak, un thème au cœur de la stratégie politique et militaire française sur le théâtre afghan, Madame Patricia LALONDE, Monsieur Didier CHAUDET et l'Ambassadeur d'Afghanistan auprès de l'UNESCO S.E. Mohammad Kacem FAZELLY.



M. Didier CHAUDET, M^{me} Patricia LALONDE, M^{me} GORSE-COMBALAT et S.E. Mohammad Kacem FAZELLY

Patricia LALONDE, auteure de « Abdullah Abdullah l'Afghan qui dit non aux Talibans » et de « Paris-Kaboul, journal d'une femme révoltée » fait part de son combat et de son engagement pour la liberté des femmes en Afghanistan. Didier CHAUDET, spécialiste de l'Asie Centrale et des relations Afghano-Pakistanaï nous entraîne dans les relations complexes au sein de ces contrées en insistant sur l'histoire tout d'abord : l'idée du Pakistan date des années 30, la politique britannique dans cette zone du monde où elle applique le principe du diviser pour mieux régner ; la place des Musulmans face aux Hindous dans la région est la clé du problème ; il rappelle l'inimitié indo-pakistanaï, la défaite du Pakistan au Bangladesh et le rôle central des militaires pakistanaï qui sont les pivots du pouvoir depuis les années 50. Sur la question de l'AfPak Didier CHAUDET insiste sur l'opposition des deux pays à propos de la ligne Durand, sur le fait que pour Al-Qaïda le véritable ennemi est le Pakistan et qu'au-delà de tout cela son but est la « réislamisation » de l'Asie centrale. La véritable menace est le djihadisme en Grande Asie centrale. Le but de la Chine est de consolider son influence en Asie centrale et l'Afghanistan tient une place centrale dans les relations complexes entre la Russie, l'Iran et l'Inde autour de la question islamique qui domine les relations de la zone pakistano-afghane. Son excellence, l'Ambassadeur FAZELLY, après une introduction passionnée sur la Démocratie Afghane (il est conseiller du Président KARZAI) et sur son pays qui existe depuis 1747 et qui en est à sa 6^{ème}

constitution (la première constitution afghane est l'œuvre d'un Français : M FAUGERES) fait observer que les intérêts des deux pays ne sont pas les mêmes : l'Afghanistan étant un pays pauvre par rapport au Pakistan. Il fait remonter les origines de la crise à l'arrivée des communistes dans la zone et insiste sur le fait que les Etats-Unis en guerre contre les Talibans sont un gage de stabilité pour la contrée. Tout échec en Afghanistan sera traduit comme un « don de Dieu » par les sociétés musulmanes et il faut être très prudent sur les changements de régime. L'Afghanistan est tombé dans les mains des Pakistanaï mais les racines du mal sont au Pakistan et le Pakistan a besoin de l'Afghanistan pour créer un grand Etat religieux capable de s'opposer à l'Inde. Pour conclure, l'Ambassadeur insiste sur le fait qu'il ne faut pas dialoguer avec les Talibans et constate que les premiers transferts de villes aux Afghans viennent de commencer.

Jean-Philippe BRAULT (Paris, 1991)
Secrétaire général adjoint

Conférence à venir :

« Les contre-vérités de l'écologisme » par Stanislas DE LARMINAT, ingénieur agronome, ancien membre du Directoire de Saint-Louis Sucre.

Les thèmes abordés lors de cette conférence prévue le jeudi 16 juin 18h30 à l'amphi Suffren :

- Décryptage de la sémantique utilisée dans les débats écologistes qui, malgré son apparence consensuelle, cache des divergences de stratégie.
- Eléments de discernement scientifique entre les positions prises sur les principales thématiques écologistes : la cause dite humaine du changement climatique, les OGM, l'agriculture bio, la démographie dite galopante, la croissance douce, la capacité à nourrir la planète, ...
- Descriptions des principaux acteurs : ONG, ONU, états, entreprises, gourous, médias et religions, ... Consensus, complot ou seulement complexités ?
- Analyse des fondements philosophiques sous jacents aux différentes tendances de l'écologisme : une forme de culte à la Déesse Gaïa, notre « mère la Terre », l'actualité du positivisme d'Auguste Comte, la place de la raison. Description des saluts qui nous sont promis : une forme de gnosticisme au plan individuel, et, à l'opposé, des comportements messianiques de l'écologisme promettant un salut collectif et jouant de diverses formes de peurs.
- Le paradoxe d'un risque de dérives écologistes. Théorie du philosophe Hadjadj sur les formes d'obscurcissement de la conscience que la vie a un terme et d'affaiblissement des désirs de bonheur.

Jérôme BEDEL (Paris, 2004)
Délégué relations entreprises

INFO AR 16

L'AR16 dialogue

Trinôme de Créteil

Des élèves de plusieurs lycées du centre de la Seine et Marne, tous élus dans les Conseils de la Vie Lycéenne de leurs établissements, se sont rendus à la rencontre de militaires, à l'initiative du proviseur adjoint du lycée Léonard de Vinci de Melun.

Dans le cadre de l'inter-CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) du réseau Centre Seine-et-Marne, qui regroupe 18 lycées s'organise, cette année, tout un ensemble d'activités de sensibilisation à la Défense et à la Sécurité. Conduites par M. Alain JUSTEAU, ces activités ont débuté le mercredi 2 mars avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP), stationnée au Fort de Villeneuve-Saint-Georges.



Les élus CVL ont chaleureusement été accueillis par le Capitaine ANTCHANDIET autour d'une collation. Le Colonel, commandant le fort, a présenté le C.I.R en expliquant le principe et les objectifs de la formation, en répondant aux questions des élèves et accompagnateurs (solde, fonction de militaire, carrière...). Le discours a été suivi par la projection d'un documentaire montrant une journée type dans la vie d'une jeune recrue. Deux groupes ont ensuite été formés, de façons à se répartir alternativement sur les ateliers proposés ce matin là.

Encadrés par deux pompiers de Paris, le premier atelier a pu apprendre aux jeunes l'utilité de l'extincteur à eau, ainsi que les notions de pression. La plupart des jeunes s'est donc exercée à manier l'appareil et à l'utiliser. Toujours dans cet atelier, une prévention quant aux risques d'incendie en milieu domestique a été effectuée : les jeunes se sont entraînés à recouvrir une casserole en flammes d'une serpillère humide, en prenant bien soin de la tenir convenablement.

Un autre atelier proposait aux jeunes d'observer les risques liés aux fuites de gaz, par le biais d'un coffret représentant un logement dans lequel des risques liés aux gaz seraient présents. Avec cette simulation, les jeunes ont pu comprendre qu'une explosion au gaz est un des accidents domestiques les plus dévastateurs. Elle se produit lorsque le mélange carburant-comburant se situe dans les limites d'explosivité dans l'air et que le mélange est mis à feu de manière fortuite (enclenchement du chauffage, allumage de l'éclairage, sonnerie,...) ou intentionnelle. Afin d'éviter ces catastrophes, on incorpore dans les gaz domestiques (gaz de ville, gaz naturel, butane, propane,...) des molécules odorantes à l'état de traces (Éthanethiol...).

Une autre simulation très réaliste fut montrée : l'intervention des sapeurs-pompiers à la suite d'un accident de motocyclette. L'ensemble des produits et des appareils présent dans tout véhicule de pompier (défibrillateur, planches, masques à oxygène...) fut ensuite exposée.

Les élus du CVL se sont restaurés avec les Jeunes Sapeurs Pompiers Volontaires dans le réfectoire du C.I.R.

Une visite du fort fut effectuée, où les jeunes ont observé le maniement de l'échelle à crochet, la montée de la planche de rétablissement, un exercice très important et physique que certains ont tenté, ainsi que la visite des dortoirs.

Enfin, les 2 groupes se sont réunis afin d'assister à plusieurs conférences : un exposé sur le service civique par le major DAMOUR, un exposé du Général Michel PERRODON de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale) axé sur la France et son système de défense. Les jeunes ont, à l'issue de ces conférences, posé les questions qu'ils désiraient.

INFO AR 16

Cette sensibilisation à notre Défense s'est poursuivie le mardi 8 mars dernier où, cette fois, les élus sont allés à la rencontre de la Gendarmerie nationale et de l'Armée de Terre. Le contact avec les gendarmes eut lieu le matin au Fort de Charenton, où une unité d'intervention, et plusieurs unités cynophiles firent des démonstrations dynamiques: neutralisation de suspects à bord d'une voiture, fouille d'un coffre, recherche de stupéfiants opérée par un maître-chien et son animal, neutralisation d'un suspect par un chien... À l'image des forces armées, la Gendarmerie est un vaste domaine de spécialités en prise avec son temps et des menaces en constante évolution. Le matériel qu'utilisent les gendarmes reflètent ce large spectre d'interventions dont ils sont, aujourd'hui, capables: matériel anti-émeute à la fois défensif et offensif, protections balistiques diverses (gilets, visières de casque, bouclier...), armes non létales (Taser, flashball, matraques télescopiques...) mais aussi de véritables armes de guerre (fusil de précision, fusil d'assaut FAMAS, riot gun, Heckler & Koch MP 5, en plus du Sig Sauer) devant la montée d'une délinquance et d'un banditisme qui peuvent être de nos jours d'une violence extrême. À noter également la présentation d'un bélier et d'un bouclier balistique pouvant arrêter des munitions de guerre à courte distance. Les deux matériels, d'un poids très élevé, nécessitent un entraînement physique et sportif intensif pour leur maniement. Point fort de cette matinée, la présentation de l'EUROCOPTER EC 135. Hélicoptère récent, biturbine, l'EC 135 équipe la Gendarmerie nationale et permet des missions très variées comme l'hélicoptage, l'évacuation (l'arrière de l'hélicoptère s'ouvre sur un compartiment permettant d'hélicopter un blessé sur brancard), la surveillance. Embarquant une panoplie optronique impressionnante, l'EC 135 peut suivre, pister thermiquement et écouter à de grandes distances. Il est notamment utilisé pour la surveillance du réseau ferroviaire afin de dissuader les voleurs de câbles et de métaux. Impressionnés par des choses qu'ils ne voyaient jusqu'à présent qu'à la télévision, les élèves posèrent de nombreuses questions notamment sur l'unité phare de la Gendarmerie nationale: le Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN).

L'après-midi se déroula au Fort-Neuf de Vincennes. Après le déjeuner avec les soldats de VIGIPIRATE, les différents CVL et leurs

encadrants assistèrent à une présentation de l'Armée de Terre par le Lieutenant-colonel Jean-Luc OLIVE, DMD adjoint de Seine-et-Marne. À cet exposé pédagogique succédèrent deux autres interventions visant à expliquer la participation des forces armées à la protection du territoire (plan VIGIPIRATE) mais aussi de son espace aérien. Dans un atelier consacré à la protection NRBC (2) les militaires montrèrent aux élèves ce qui se fait de nos jours en la matière: tenue de protection à port permanent, Appareil Normal de Protection (ANP) avec masque, matériels de détection, seringue auto-injectante (3)... Les fantassins du 35e Régiment d'Infanterie de Belfort (4), finissant une mission VIGIPIRATE sur la capitale, présentèrent également aux lycéens un matériel plus conventionnel mais toujours aussi attractif: véhicule polyvalent Defender, gilets pare-balle avec les plaques de céramique additionnelles, casque kevlar, FAMAS, PA Mac 50.



Ces deux journées fort riches, qui intéressèrent réellement 170 élèves des lycées, furent rendues possible grâce au soutien du trinôme académique représenté par l'IA-IPR Anne-Marie TOURILLON, le Général PERRODON de l'IHEDN, le délégué IHEDN, Michel GAUVIN., le Général PRIEUR, le Colonel, commandant le groupement d'instruction, le Colonel DODANE, le Lieutenant-colonel OLIVE, DMD adjoint de Seine et Marne. Le Recteur de l'Académie, M. William MAROIS, vint lui-même saluer les acteurs de cette manifestation le mardi 8 mars.

Communiqué par Michel GAUVIN
Délégué de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France.

INFO AR 16

Les auditeurs dialoguent

Entretien avec Monsieur Bernard SALVA, Administrateur des affaires maritimes, actuellement directeur de la coopération régionale et des relations internationales du Conseil Régional de la Réunion, et Président de l'AR27 Océan Indien, le 23 février 2011, à Saint Denis de la Réunion. Au menu relations internationales, coopération régionale dans la région de l'Océan indien, et vie de nos associations respectives.

Concernant les activités que nous pourrions faire en commun, le Président a évoqué les différents voyages en Afrique qu'il a réalisés (au Botswana), ou va organiser prochainement (au Mozambique), et pour lesquels il serait d'accord pour réserver quelques places à des auditeurs métropolitains.

Installé depuis les années 1980 (après y avoir grandi) à la Réunion, Bernard SALVA est une personnalité connue et reconnue, tant par ses activités au Conseil Régional (dont il fut le 1er DGS) qu'à celles liées à son action de Président de l'AR 27, y compris au delà de la Réunion. Il vient par ailleurs de recevoir la légion d'honneur. Officier d'active, il participe également de nombreuses activités avec les autorités militaires, dont un prochain voyage pour les réservistes à Maurice en Transall, ou encore aux réflexions des comités d'étude.

Anne-Marie BRIGAUD (Paris 2008)
Chargée de mission Défense économique

Salon de l'année : Paris Le Bourget



49^e SALON INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
PARIS LE BOURGET
20-26 JUIN 2011

(20 au 23 juin 2011 pour les auditeurs et professionnels)

Plus grand salon mondial consacré à l'aviation, le Bourget consacre aux professionnels ses quatre premières journées qui seront l'occasion pour nos camarades auditeurs de parcourir les halls et autres chalets, de découvrir les appareils sur le tarmac ou de deviner les accords qui se signent dans ce temple de l'aéronautique et de l'espace.

Cette année la gestion des « Invités d'Honneur » est organisée par la société de Philippe TISSOT, auditeur de la Richelieu : « ces invités, IH dans notre jargon, sont aussi appelés Délégations Officielles (DO). Le MinDef invite ministres étrangers, chefs d'état majors, délégations internationales pour visiter le salon et rencontrer les

industriels français et étrangers de l'aviation civile et militaire ».

Notre association IHEDN Région Paris Ile-de-France organisera les mardi 21 et mercredi 22 juin grâce à Philippe TISSOT et plusieurs industriels, tous auditeurs de notre association, diverses rencontres avec les fleurons de nos leaders mondiaux de l'industrie de défense.

Philippe TISSOT et Olivier LYS (Paris 2010)

Pour en savoir plus :
www.salon-du-bourget.fr

Forum national des auditeurs de l'IHEDN

Strasbourg, le vendredi 18 novembre 2011.

Jean-Pierre BOIS, le président de la Commission des Etudes et Forum des Travaux des Auditeurs nous indique les options retenues pour le forum des auditeurs de Strasbourg, et le calendrier à respecter. Afin de répondre :

- aux orientations indiquées par le Directeur de l'IHEDN (Forum resserré, rayonnement),
- à l'exigence très forte des Associations d'une valorisation du travail de tous, ce Forum recevra une forme nouvelle.

1. Le Forum de Strasbourg est concentré sur une seule journée, vendredi 18 novembre 2011. La journée du samedi, pour ceux qui le souhaiteront, pourra être consacrée à une découverte de l'histoire et des réalités de la Défense en Alsace.

2. Rayonnement : ouverture à un très large public, en bénéficiant des opportunités offertes par la ville de Strasbourg, capitale européenne, siège de l'ENA, siège du Corps européen et de commandements militaires.

3. Exigence de la qualité des interventions sur les thèmes d'études 2011 : il faut de véritables interventions, en mettant l'accent sur la qualité de la prestation orale devant un large public.

4. Création d'une nouvelle structure de rayonnement ouverte aux travaux d'initiative régionale et aux lectures régionales du thème d'études national, les Forums interrégionaux, à l'initiative des Associations qui les prendront en charge. C'est le moyen de donner la parole à toutes les AR, et c'est le moyen de donner une visibilité aux travaux des AR dans leurs régions, deux objectifs que le Forum national ne peut atteindre.

INFO AR 16

L'AR16 rayonne

Publication

« Drone, drone, vous avez dit drone ? »
« Dans le domaine aéronautique, l'effort portera en particulier sur les drones, aéronefs pilotés à distance ». Cette orientation donnée par le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale traduit bien l'importance d'un marché encore jeune mais en pleine croissance. Historiquement, le drone ou « faux bourdon » en anglais est né de la volonté de remplacer les cibles aériennes par des appareils sans pilote dans les missions de reconnaissance ou de guerre électronique en zone dangereuse. Les premiers drones ont été expérimentés pendant les guerres du Vietnam, du Kippour et du Liban. Les guerres du Golfe et des Balkans ont confirmé l'intérêt que présentaient les UAV's¹ pour limiter les pertes humaines. Plus récemment, en Afghanistan et en Irak, de nouvelles plateformes ont été testées et utilisées par les forces armées dans des missions plus étendues, allant de l'observation aérienne et la surveillance de zone jusqu'au bombardement.



Le marché mondial des UAV's¹ représente aujourd'hui plusieurs milliards d'euros par an : plus de 1 200 types de drones existent, développés et produits par plus de 300 sociétés. L'offre est segmentée en fonction de la taille des modèles, des missions remplies et des performances tenues, telles que l'endurance. HALE, MALE, Tactique, Mini, Micro en sont les catégories les plus répandues. Mais le domaine de l'aéronautique n'est pas le seul à bénéficier de ces plateformes sans pilote : sont également en plein essor les robots pour les forces terrestres², les voilures tournantes³ et les robots sous-marins⁴ pour le naval. Ce marché initialement militaire se développe aujourd'hui dans les domaines civils et sécuritaires : surveillance des frontières et des côtes, détection lors d'une catastrophe chimique, relais de

communication lors d'inondations, pour ne citer que quelques exemples.

L'Histoire militaire montre que lorsqu'une technologie innovante dépasse un niveau de maturité permettant une utilisation opérationnelle régulière, un retour en arrière est impossible. Aujourd'hui, la question n'est donc plus celle de l'existence de la filière « drones » mais bien de leur utilisation intensive, de leur cohabitation avec des plateformes habitées et de leur collaboration avec d'autres UAV's. Sans oublier celle de leur usage inédit par des forces non conventionnelles, notamment les cellules terroristes et les armées privées.

Le propos n'étant pas de vouloir remplacer les moyens traditionnels par les drones, il convient aujourd'hui de mener une véritable réflexion sur la place, sur les missions et sur les rôles possibles de ces plateformes, tout en rationalisant les craintes que peut susciter cette innovation, comme cela a été le cas pour d'autres dans le domaine de la défense.

Extrait de 'drones tactiques', Olivier TERRIEN (Paris, 2010).

¹UAV: Unmanned Aerial Vehicle; ²UGV: Unmanned Ground Vehicle; ³VTOL: Vertical Take-Off and Landing Aircraft; ⁴UUV: Unmanned Underwater Vehicle

* dossier publié dans le magazine Champs de Bataille, 5€

Petites Orelles

L'AFNOR et le SGDSN créent une commission de normalisation « Sécurité et protection du citoyen ». Celle-ci traitera des sujets concourant à la sécurité des citoyens, des entreprises et des secteurs d'activités d'importances vitales. Pour veiller à la cohérence des interventions des acteurs publics et privés, le préfet Yann JOUNOT en assurera la présidence. Précisons qu'à l'heure actuelle au niveau international, un comité spécialisé « societal security », l'ISO/TC 223, a vu le jour en 2006 et plus récemment, en janvier 2009, un groupe du comité européen de normalisation, le CEN TC 391 « sécurité et protection du citoyen », a été créé. L'objectif est de protéger la nation face à des crises de grande ampleur, tout en augmentant sa capacité de résilience. Plusieurs axes de travail ont été choisis en 2011 : faire une cartographie des besoins normatifs et définir les priorités, renforcer la communication à destination des utilisateurs publics et privés, veiller à l'apparition de nouveaux sujets, etc. Pour aller plus loin :

<http://www.cdse.fr/spip.php?article802>.

<http://www.cen.eu/CEN>.

Capitaine Tran-Huu (IHEDN)

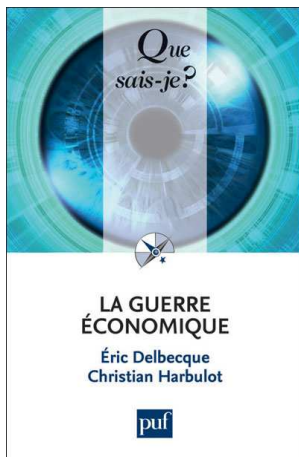
INFO AR 16

Publication

La guerre au service de l'efficacité économique ? Un 'Que sais-je ?' pour y voir plus clair.

La guerre économique est à la concurrence aimable ce que la guerre est à la guerre en dentelle : un monde sans pitié. C'est ce qu'illustre un 'Que sais-je ?' récent intitulé « *La guerre économique* ».

Rédigé par Eric DELBECQUE et Christian HARBULOT, deux spécialistes de l'intelligence économique (IE), ce petit livre part du constat que l'économie, après avoir été un instrument au service de la guerre jusqu'à la fin de la première moitié du XXe siècle, a renversé ce rapport de dépendance. « *Ce sont désormais la politique, et donc la guerre, qui ont changé de visage pour se réinventer et se placer très largement au service de l'efficacité économique* », expliquent les auteurs.



Les auteurs posent plusieurs questions et y répondent de façon convaincante: quelles sont les raisons qui ont mené le monde vers la guerre économique ? Sous quelles formes ce type de conflictualité se manifeste-t-il ? Quels en sont les acteurs ? Quelles en sont les conséquences sur les Etats, les organisations et les individus ? Enfin, ils posent la question ultime : la paix économique est-elle envisageable ?

Eric DELBECQUE et son co-auteur s'intéressent aussi aux « guerres économiques asymétriques », celles dans lesquelles la Chine s'est engagée par exemple ; ils abordent par ailleurs les guerres de l'info-sphère (la guerre économique par l'information) et la question sensible du patriotisme économique.

Au final, ce 'Que sais-je ?' constitue un bel outil de compréhension de « la lutte de tous contre tous ». 124 pages, 9€ : l'investissement en temps de lecture et en termes de budget est réduit, le retour infiniment plus important.

Petites Oreilles

« Le Tribunal aux Armées à Paris, une juridiction destinée à disparaître »

Les nombreuses critiques formulées à l'encontre du Tribunal aux Armées de Paris (TAAP) ont conduit le 1^{er} février 2010, le Ministre de la Défense, M. Morin, à faire part de sa volonté de le supprimer. Un article 19 avait, de ce fait, été ajouté au projet de loi relatif à la préparation des contentieux et à l'allègement de certaines procédures judiciaires, dit "projet de loi Guinchard". Il s'agissait, tout d'abord, d'achever le processus d'intégration de la justice militaire au sein du droit commun. Ainsi, cette réforme devait faire des militaires des citoyens ordinaires, pouvant dorénavant être placés sous contrôle judiciaire et être condamnés à des peines d'amende (actuellement seuls la détention provisoire et l'emprisonnement peuvent être prononcés). Par ailleurs, ce nouveau texte devait mettre un terme aux soupçons de pressions de l'institution militaire.

Initialement, la disparition du TAAP devait donc être effective au 1^{er} janvier 2011 et ses compétences transférées à des formations spécialisées du Tribunal de Grande Instance de Paris. Force est de constater que l'actualité sur ce point s'est faite fort silencieuse depuis mars 2010 et que ni le projet de loi relatif à l'allègement des procédures judiciaires ni la suppression du TAAP n'ont été adoptés dans le délai annoncé. C'est pourquoi, le 11 février 2011, face à "l'enlisement" du projet de loi Guinchard, une proposition de loi relative à l'aménagement des compétences juridictionnelles en matière militaire et à la simplification de plusieurs dispositions du code de justice militaire a été déposée devant le Sénat ayant pour vocation la suppression du TAPP. Composée de 9 articles, elle reprend une partie des éléments du projet de loi Guinchard et vise à créer une formation spécialisée au sein du TGI de Paris, semblable à celle existante en matière de terrorisme, chargée de l'instruction et du jugement des infractions commises par des militaires en dehors des frontières.

Actuellement, la proposition de loi n°303 se trouve devant le Sénat pour une première lecture. Ayant rédigé le texte, M. Cléach a été désigné rapporteur le 2 mars. Le 23 mars, la commission des affaires étrangères et de la défense, a souhaité se saisir pour avis des trois articles relatifs à la justice militaire figurant dans le projet de loi Guinchard. Le rapport de M. Cléach a donc été examiné le 29 mars. Ayant reçu une délégation au fond, la commission a constaté que la proposition de loi était satisfaite par les articles 23, 24 et 26 du projet de loi tels que modifiés par les amendements¹ et complétés par les articles additionnels adoptés par la commission. L'étude de la proposition de loi se poursuit actuellement et le texte devrait être prochainement adopté.

Bernadette ANTON-BENSOUSSAN (Paris, 2010)

INFO AR 16

Rappels

Vous avez changé d'adresse ?



**Envoyez un message à :
ihedn.paris@wanadoo.fr**

Annuaire : Réalisé par l'UNION IHEDN à partir des informations qui lui sont transmises. La situation a été arrêtée en octobre 2010. L'annuaire 2011, en cours d'impression, devrait être distribué avant la fin du mois d'avril.

Si votre cotisation n'a pas été réglée ou trop tardivement vous n'apparaissez pas. Seuls les adhérents enregistrés dans l'annuaire le reçoivent.

La Délégation générale de l'UNION IHEDN nous rappelle que les modifications doivent être transmises par internet selon un modèle précis (mémento 2010) que nous vous enverrons par mail si les informations actuelles de l'annuaire vous semblent erronées ou incomplètes. Les corrections manuscrites ne seront plus acceptées. L'échéance est fixée, comme tous les ans, au 30 septembre 2011. N'attendez cependant pas cette date pour les envoyer.

Revue Défense : Parution tous les 2 mois. L'UNION en assure la réalisation et la diffusion pour l'ensemble des 42 associations (# 8000 exemplaires) Cette revue bénéficie d'une très bonne qualité et justifie vos abonnements. Le numéro de ce mois-ci sera sans doute reporté.

INFO AR 16

Directeur de la publication :	Caroline GORSE-COMBALAT
Rédacteur-en-chef :	Olivier LYS olivier.lys@ihedn-paris.eu
Maquettiste :	Olivier TERRIEN
Comité de rédaction :	Jean-Paul AMEILHAUD Jean-Dominique CARON Fabienne ISSOT-SERGENT Muriel JOYEUX Louis LE BIGOT
Contributeurs :	Jean-Paul AMEILHAUD (Limoges 1985) Jérôme BEDEL (Paris 2004) Jean-Philippe BRAULT (Paris 1991) Anne-Marie BRIGAUD (Paris 2008) Bernard BRUN (Lyon 1980) Jean COCHEVELOU (Paris 1983) Edouard DETAILLE (Paris 2010) Arnaud FICHOLLE (Versailles 1993) Michel GAUVIN Muriel JOYEUX (Paris 2004) Corine TALON (Paris 2008) Olivier TERRIEN (Paris 2010) Philippe TISSOT (Paris 2010) Capitaine TRAN-HUU (IHEDN)

Site extranet collaboratif de l'association : le site vous permet de lire ou poster des documents. <http://ihedn-paris.org/>
Pour y avoir accès, nous vous remercions de contacter bernard.brun@ihedn-paris.eu

Contributeurs pour les prochaines parutions : vous souhaitez commettre un article, suggérez des thèmes ou un sujet de conférence, n'hésitez pas à contacter le rédacteur en chef ou votre correspondant au comité directeur.



IHEDN région Paris Ile-de-France

Dîner ANNUEL

MAIRIE DE PARIS

Caroline GORSE COMBALAT,
Présidente de l'association IHEDN région Paris Ile-de-France
et

le Comité directeur ont le plaisir de vous convier

à leur dîner annuel le jeudi 28 avril 2011

dans le cadre exceptionnel des salons de la Mairie de Paris

Pour ce dîner nous serons accueillis par

Madame Odette CHRISTIENNE, Déléguée du Maire de Paris,
Correspondant Défense

accueil à partir de 19 h.30